



ASSEMBLÉE
NATIONALE

Monsieur Fabrice BRUN

Député de l'Ardèche

Membre de la Commission des finances,
de l'économie générale et du contrôle budgétaire

Urgence Signalée

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Madame Brigitte BAULAND

Députée suppléante

M. Bruno LE MAIRE, Ministre de l'Economie

Ministère de l'Economie

139, rue de Bercy

75 012 PARIS

Nos réf : FB/MT 320 - 07 - 2020

Aubenas, le 16 Juillet 2020

Monsieur le Ministre,

Le secteur touristique est confronté à une crise économique sans précédent. Les discothèques, en particulier, n'ont toujours pas la possibilité de reprendre leur activité, sans date de réouverture prévisible. Le Gouvernement a bien mis en place des aides, mais nombre d'entre-elles n'y ont pas accès quand leurs frais continuent de courir, qu'il s'agisse de leurs loyers, des assurances, ou du chômage partiel.

Le mot d'ordre du Président de la République, dans cette guerre contre les conséquences économiques de cette épidémie, fut de dire que l'Etat soutiendrait les entreprises « *quoiqu'il en coûte* ». Or, les discothèques payent le prix fort de leur fermeture. Il a été dit que « *zéro recette = zéro dépense* ». Or, les discothèques dépensent encore, depuis le 15 mars, sans rien recevoir. Il est à présent vital, si nous voulons considérer ces entreprises comme n'importe quelle autre, d'apporter un fonds de soutien financier spécifique à leur activité.

Ce soutien économique et budgétaire, que 150 parlementaires ne cessent de réclamer, ne peut se faire qu'à travers la création d'un fonds spécial estimé de 200 à 400 millions d'euros par les organisations professionnelles. Ce fonds dédié est la seule bouée de sauvetage pour ce secteur trop souvent négligé qui représente pourtant 45.000 emplois non délocalisables et plus d'un milliard d'euros de chiffre d'affaires.

Car, aujourd'hui, ce sont 15.000 emplois à temps plein qui sont très concrètement menacés, soit le double de chez Air France. Si leur fermeture devait continuer jusqu'en octobre (aujourd'hui la date la plus optimiste) c'est l'ensemble d'une filière qui maille tout le territoire qui ne s'en relèverait pas.

Monsieur Fabrice BRUN - Député de la 3ème circonscription de l'Ardèche

Permanence parlementaire - BP 50013 - 07201 AUBENAS Cedex

Tel : 04 75 39 73 07 – Courriel : contact@fabricebrun.fr – Site : www.fabricebrun.fr

A défaut d'annonces concrètes et très rapides, nous vous demandons un rendez-vous en urgence pour sauver ce qui peut l'être de l'économie nocturne de la France.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ces suggestions, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma considération.

Fabrice BRUN
Député de l'Ardèche

